

# JM

## AUDIT & CONSEILS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

**PACT ARIM de la SEINE SAINT DENIS**

**Association à but non lucratif**

**54/56 Avenue du Président Wilson  
93100 MONTREUIL**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

**PACT ARIM de la SEINE SAINT DENIS**  
**Association à but non lucratif**

**54/56 Avenue du Président Wilson**  
**93100 MONTREUIL**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association PACT ARIM 93, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note n° 1.14 de l'annexe relative à la valorisation du chiffre d'affaires à l'avancement et la note 1.6 qui expose la correction de l'erreur lors de la comptabilisation des prestations de services réalisées au cours de l'exercice 2005 dans l'appréciation de leur degré d'avancement,
- le changement d'estimation comptable concernant la valorisation des produits de subvention exposé dans la note 1.5 de l'annexe intitulé « circonstances empêchant la comparabilité des comptes ».

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler notamment les opérations relatives aux subventions attribuées sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des conventions de subvention signées entre votre association et ses financeurs.
- La note 1.14 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des en-cours clients et des produits constatés d'avance correspondants à la comptabilisation du chiffre d'affaires des prestations de service selon la méthode de l'avancement. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La note n° 1.3 de l'annexe mentionne la compensation de la créance en compte courant de la SCI PACT avec la dette issue de la reprise par la SCI d'une dette financière contractée par votre association. Nous nous sommes assurés que cette compensation s'opérait dans le cadre du respect d'une convention.
- La note 3.1 de l'annexe mentionne le montant détenu par votre association de fonds d'aide. Nous nous sommes assurés que ces fonds étaient dûment représentés en trésorerie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

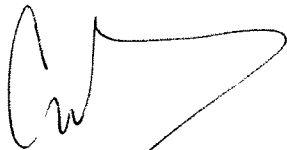
### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 29 mai 2007

**POUR JM AUDIT ET CONSEILS**



**Gérard PICAULT**



**Pascale RENO**

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

## BILAN ACTIF

POSTE	Brut	Amort. et provisions	Net	Exercice précédent
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
. Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Concessions, brevets et droits assimilés	108 903	91 760	17 143	26 780
. Fonds commercial			0	0
. Autres immobilisations incorporelles				
. Avances et acptes s/immob. incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains			0	0
. Constructions			0	0
. Inst. techn. mat. et out. industriels	29 224	25 754	3 470	4 563
. Autres immobilisations corporelles	922 965	629 541	293 424	352 924
. Immobilisations en cours	153 027	153 027	0	0
. Avances et acomptes sur immob. corp.				
<b>Immobilisations financières</b>				
. Participations				
. Autres participations	257 971	164 328	93 643	95 659
. Créances rattachées à des participations				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts	6 870	2 972	3 898	47 568
. Autres immobilisations financières	75 943		75 943	213 964
<b>Total I</b>	1 554 902	1 067 381	487 521	741 458
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
. Matières premières et approvisionnements				
. En cours de production de biens			0	0
. En cours de production de services				
. Produits intermédiaires et finis	4 874		4 874	4 874
. Marchandises				
. Avances & acomptes versés sur cdes				
<b>Créances</b>				
. Clients et comptes rattachés	2 821 750	415 305	2 406 446	1 374 682
. Autres créances	2 171 411	248 701	1 922 710	2 529 684
. Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
. Valeurs mobilières de placement	6 816 815		6 816 815	6 989 381
. Disponibilités	3 669 277		3 669 277	2 265 024
. Charges constatées d'avance	59 931		59 931	39 525
<b>Total II</b>	15 544 059	664 006	14 880 053	13 203 170
. Charges à répartir sur plusieurs exerc. (III)				
. Primes remboursement des obligations (IV)				
. Ecart de conversion actif (V)	63 058		63 058	60 153
<b>TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	17 162 019	1 731 387	15 430 632	14 004 781

## BILAN PASSIF

POSTE	Montant net	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social ou individuel		
. Primes d'émission, de fusion, d'apport		
. Ecart de réévaluation		
. Réserve légale		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves réglementées		
. Autres réserves		
. Report à nouveau	7 628 549	7 086 961
<b>. RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-238 336	541 587
. Subventions d'investissement	732	0
. Provisions réglementées	6 932	3 337
<b>Total I</b>	7 397 877	7 631 885
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
. Produits des émissions de titres participatifs		
. Avances conditionnées		
<b>Total II</b>	0	0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
. Provisions pour risques	324 990	178 592
. Provisions pour charges	138 076	145 124
<b>Total III</b>	463 066	323 716
<b>DETTES</b>		
. Emprunts obligataires convertibles		
. Autres emprunts obligataires		
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 806 146	317 768
. Emprunts et dettes financières divers	1 074 204	1 156 479
. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	543 960	490 261
. Dettes fiscales et sociales	1 222 360	1 697 998
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	236 477	247 468
. Autres dettes	2 532 321	2 125 997
. Produits constatés d'avance	154 221	13 209
<b>Total IV</b>	7 569 689	6 049 180
. Ecart de conversion passif (V)		0
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>	15 430 632	14 004 781

**COMPTE DE RESULTAT**

POSTE	Montant net	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
. Ventes de marchandises France		
. Ventes de marchandises Export		
. Production vendue France (biens)		
. Production vendue Export (biens)		
. Production vendue France (services)	4 452 330	4 155 673
. Production vendue Export (services)	14 865	4 288
. Production stockée		
. Production immobilisée		
. Subventions d'exploitation	1 753 427	1 332 317
. Reprises sur provisions & amortissements et transferts de ch.	132 986	644 423
. Autres produits	24 345	18 052
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>6 377 954</b>	<b>6 154 752</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
. Achats de marchandises		
. Variation de stock		
. Achats de matières premières et autres approvisionnements		
. Variation de stock		
. Autres achats et charges externes	2 143 306	2 356 939
. Impôts, taxes et versements assimilés	395 209	587 828
. Salaires et traitements	2 741 793	2 734 843
. Charges sociales	1 202 070	1 178 687
<b>DOTATION D'EXPLOITATION</b>		
. Sur immo : dotations aux amortissements	109 360	103 257
. Sur immo : dotations aux provisions		
. Sur actif circulant : dotations aux provisions	116 480	112 822
. Pour risques et charges : dotations aux provisions		14 693
. Autres charges	109 030	167 390
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>6 817 247</b>	<b>7 256 460</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-439 293</b>	<b>-1 101 708</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>		
. Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	51 658	50 708
. Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
. De participation	11	70
. D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		101
. Autres intérêts et produits assimilés	17 173	42 143
. Reprises sur provisions et transferts de charges	686	99 987

**COMPTE DE RESULTAT**

POSTE	Montant net	Exercice précédent
. Différences positives de change	16 827	48 997
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	192 812	107 975
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>227 509</b>	<b>299 273</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
. Dotations aux amortissements et aux provisions	2 905	688
. Intérêts et charges assimilées	1 543	155 547
. Différences négatives de change	5 161	97 430
. Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et titres		
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>9 610</b>	<b>253 666</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>217 899</b>	<b>45 607</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-169 737</b>	<b>-1 005 394</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
. Sur opérations de gestion	453 116	196 694
. Sur opérations en capital	159	1 828 067
. Reprises sur provisions et transferts de charges	91 699	2 875 075
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>544 974</b>	<b>4 899 836</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
. Sur opérations de gestion	336 048	514 703
. Sur opérations en capital	1 089	2 674 542
. Dotations aux amortissements et aux provisions	271 571	159 861
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>608 709</b>	<b>3 349 105</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-63 735</b>	<b>1 550 731</b>
. Participation des salariés (IX)		
. Impôt sur les bénéfices (X)	4 864	3 750
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+ III+V+VII)</b>	<b>7 202 094</b>	<b>11 404 568</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+ IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>7 440 430</b>	<b>10 862 981</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> ( Insuffisance / Excédent)	<b>-238 336</b>	<b>541 587</b>



**Annexe aux comptes annuels**  
**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006**

<b>1. GENERALITES</b>	<b>7</b>
1.1. Rappel de l'activité	7
1.2. Secteur d'activités	7
1.3. Faits marquants de l'exercice	8
1.4. Principes et méthodes comptables	8
1.5. Circonstances empêchant la comparabilité des comptes	8
1.6. Correction d'erreur	9
1.7. Immobilisations et amortissements	9
1.8. Immobilisations financières	10
1.9. Créances	10
1.10. Opérations en monnaies étrangères	10
1.11. Valeurs mobilières de placement	11
1.12. Provisions pour risques et charges	11
1.13. Indemnités de départ en retraite	11
1.14. Reconnaissance des produits	11
<b>2. NOTES COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT</b> <b>11</b>	
<b>3. AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>22</b>
3.1. Mandats	22
3.2. Droit individuel de formation	22
<b>4. REGIME FISCAL</b>	<b>22</b>
<b>5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>22</b>

## 1. GENERALITES

### 1.1. Rappel de l'activité

Le « PACT ARIM 93 » est une association régie par la loi de 1901 qui agit sans but lucratif en faveur du logement des populations défavorisées, principalement sur le territoire du Département de la Seine-Saint-Denis.

Ses différentes activités menées en 2006 ont consisté en :

- la fourniture d'actions d'accompagnement social et d'insertion par l'habitat,
- la gestion de résidences sociales,
- l'intervention dans des copropriétés dégradées et les opérations programmées d'amélioration de l'habitat,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

### 1.2. Secteur d'activités

L'organisation comptable reprend les activités suivantes :

#### « Structure »

Les principales activités exercées par l'association relèvent des pôles suivants :

- Pôle AMO (Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage),
- Pôle Intérêt Général (aide aux particuliers),
- Pôle CDRU (Copropriétés Dégradées et Renouvellement Urbain),
- Pôle Aide à la Famille (Accompagnement social et animation sociale et Relogement des familles)

#### « Résidences sociales »

L'ensemble des immeubles ayant été cédé en 2004, seule la gestion de ces immeubles a été conservée par le PACT ARIM 93.

#### « International »

L'agence de Saint-Domingue a été fermée fin décembre 2006. L'ensemble des coûts de fermeture a été appréhendé dans le bilan clos le 31 décembre 2006. Le PACT ARIM 93 n'exerce plus aucune activité internationale.

#### « Gestion immobilière »

Au 31 décembre 2004, des provisions avaient été dotées pour faire face aux risques financiers existant à cette date. Les résultats générés par ce secteur en 2006 correspondent essentiellement aux reprises de ces provisions non utilisées.

Les principales caractéristiques tirées de ces comptes ainsi décomposés sont les suivantes :

Section	Résultat (en €)	Commentaire
Structure	- 74 700	Perte de l'exercice
Résidences sociales	- 279 986	Perte de l'exercice
International	+ 21 400	Excédent de l'exercice
Gestion immobilière	+ 94 950	Excédent de l'exercice
<b>Total</b>	<b>- 238 336</b>	<b>Perte de l'exercice 2006</b>

### 1.3. Faits marquants de l'exercice

- Fermeture des boutiques de SAINT DENIS, PANTIN ET BONDY
- Contre passation des créances et dettes du compte courant SCI PACT
- Changement de méthode sur valorisation subvention EPR. L'impact est de 114 K€ + 110K€ = 224 K€. 114 K€ sur un changement de périmètre de nombre de dossiers. 110 K€ sur la valorisation des en cours.
- La restructuration a occasionné une charge supplémentaire correspondante à des indemnités transactionnelles d'un montant de 80 K€.
- Subventions perçues par l'Etat dominicain pour 123 K€ passées en résultat suite à la fermeture de l'agence dominicaine.

### 1.4. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2006 sont établis dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général du règlement 99.03 et 99.01 du comité de la réglementation comptable et les méthodes d'évaluation décrites ci-après.

### 1.5. Circonstances empêchant la comparabilité des comptes

#### Changement de méthodes d'évaluation

1- La définition des dossiers d'aide à l'amélioration de l'habitat susceptibles d'ouvrir droit à une aide financière a été précisée par le Conseil Régional aux Pact d'Ile-de-France.

Ces nouvelles modalités de calcul ont permis à l'association d'appréhender un produit complémentaire de 114 540 € au titre de l'exercice 2006 (augmentation du nombre de dossiers éligibles).

2- Les aides relatives au financement de ces dossiers ont été appréhendées, pour la première fois à la clôture de l'exercice, selon la méthode de l'avancement facturable au 31 décembre 2006.

Un produit à recevoir, dépendant du nombre de dossiers en cours de traitement ainsi que du degré de réalisation de ces dossiers à la date du 31 décembre 2006, a été enregistré pour la première fois au 31 décembre 2006 et s'élève à 110 800 €.

#### 1.6. Correction d'erreur

Les charges exceptionnelles comprennent notamment un montant de 162 843 € correspondant à la reprise d'une partie des travaux en cours constatés au 31 décembre 2005, une erreur d'évaluation ayant été commis sur ce poste.

#### 1.7. Immobilisations et amortissements

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs (CRC 2004.06), les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Conformément au CRC 2002.10, les amortissements des investissements de l'association sont calculés en fonction de leur durée d'utilité suivante :

Postes	Durée	Mode
Immobilisations incorporelles	De 3 à 5 ans	Linéaire
Matériel industriel	5 ans	Linéaire
Agencements et aménagements des constructions	De 5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel bureau et informatique	De 3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	De 5 à 10 ans	Linéaire

Les majorations fiscales des taux d'amortissement font l'objet d'amortissements dérogatoires enregistrés en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées.

## **1.8. Immobilisations financières**

Les titres de participations et les dépôts de garantie versés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

## **1.9. Créances**

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés liées à leur recouvrement.

Les dépréciations des créances détenues sur les locataires des logements sociaux sont estimées à hauteur :

- de 100 % des créances de plus de 18 mois et sur les locataires sortis,
- pour les locataires présents à la clôture de l'exercice :
  - 75 % pour les créances de 12 à 18 mois,
  - 50 % pour les créances de 6 à 12 mois,
  - 25 % pour les créances de 3 à 6 mois,
  - 20 % pour les créances comprises entre 2 à 3 mois.

Les dépréciations des créances détenues sur les autres clients sont estimées à hauteur de :

- 30 % pour les créances comprises entre 4 et 12 mois,
- 50 % pour les créances comprises entre 1 et 2 années d'ancienneté,
- 70 % pour les créances comprises entre 2 et 3 années d'ancienneté,
- 90 % pour les créances comprises entre 3 et 4 années d'ancienneté,
- 95 % pour les créances comprises entre 4 et 5 années d'ancienneté,
- 100 % pour les créances de plus de 5 années d'ancienneté.

## **1.10. Opérations en monnaies étrangères**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

#### **1.11. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les plus ou moins values de cession sont enregistrées selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

#### **1.12. Provisions pour risques et charges**

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC 2000.06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent notamment :

- les indemnités estimées par l'association au titre des actions en réclamation de la part de tiers,
- les risques liés à la réalisation de certains actifs.

#### **1.13. Indemnités de départ en retraite**

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2006.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan conformément à la possibilité offerte par la recommandation 2003.R01.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de sa probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite et des tables de mortalité.

#### **1.14. Reconnaissance des produits**

Le fait générateur pour la comptabilisation des produits est :

- pour les prestations de services, leur réalisation,
- pour les subventions, la réalisation des conditions d'attribution.

Des produits à recevoir sont constatés en fonction du degré d'avancement des travaux.

## **2. NOTES COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

## ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

POSTES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation Virement	Augmentation Acquisition	Diminution Virement	Diminution Cessions hors Service	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
<b>I</b>							
Frais d'établissement	116 674		1 485		9 257	108 902	
<b>II</b>							
Autres immobilisations incorporelles	0					0	
Terrains	0					0	
Constructions	0					0	
Sur sol propre	0					0	
Greévées de droits	0					0	
Constructions	0					0	
Réhabilitations							
Greévées de droit							
Installations générales							
Installations techniques, matériel industriel	29 224					29 224	
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements	241 410		27 708		77 269	191 849	
Matériel de transport	76 525				20 931	55 594	
Matériel de bureau et mobilier	709 111		43 961		77 549	675 523	
Emballages récupérables							
Immobilisations en cours	160 071			7 043		153 028	
Avances et acomptes							
<b>III</b>							
<b>TOTAL</b>	1 216 341	0	71 669	7 043	175 749	1 105 218	0
Participations évaluées par équivalence							
Autres participations	260 673				2 702	257 971	
Autres titres immobilisés	264 504		89 025		270 716	82 813	
Prêts et autres immobilisations financières	525 177	0	89 025	0	273 418	340 784	0
<b>IV</b>							
<b>TOTAL</b>	1 858 192	0	162 179	7 043	458 424	1 554 904	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>							

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

POSTES	Amts cumulés au début de l'exercice	Amts cumulés d'une société absorbée / Transferts d'amts	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amts cumulés à la fin de l'exercice	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			MOUVEMENTS DEROGATOIRES		
						linéaire	dégressif	progressif	dotations	reprises	
<b>I</b>											
Frais d'établissement	89 895		11 122	9 257	91 760	11 122					
<b>II</b>											
Autres immobilisations incorporelles											
Terrains											
Constructions	0				0						
Sur sol propre											
Grevés de droits											
Constructions											
Réhabilitations											
Grevés de droit											
Installations générales											
Installations techniques, matériel industriel	24 660		1 094		25 754	1 094					
Autres immobilisations corporelles											
Installations générales, agencements	161 630		57 790	77 269	142 151	57 790					
Matériel de transport	30 669		10 925	20 931	20 663	10 925					
Matériel de bureau et mobilier	481 822		62 454	77 549	466 727	62 454			4 798	1 204	
Emballages récupérables											
Immobilisations en cours					0						
Avances et acomptes											
<b>III</b>											
<b>TOTAL</b>	698 781	0	132 263	175 749	655 295	132 263	0	0	4 798	1 204	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	788 676	0	143 385	185 006	747 055	143 385	0	0	4 798	1 204	



## ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Prov cumulées d'une société absorbée / Transfert de prov	Augmentation dotations	Diminution reprises		Montant à la fin de l'exercice
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour reconstitution gisements						
Provisions pour investissements						
Provisions pour hausse de prix	3 337		4 798	1 204		6 932
Amortissements dérogatoires						
Prov. pour implantation à l'étranger avant 92						
Prov. pour implantation à l'étranger après 92						
Autres provisions réglementées						
<b>TOTAL I</b>	3 337		4 798	1 204		6 932
Provisions pour litiges	118 439		143 493			261 932
Provisions pour garanties aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes						
Provisions pour pertes de change	60 153		2 905			63 058
Provisions pour pensions						
Provisions pour impôts	7 500			3 750		3 750
Provisions pour renouvellement						
Provisions pour grosses réparations						
Provisions pour charges sociales	0					0
Autres provisions pour charges	137 625		83 446	47 298	39 447	134 326
<b>TOTAL II</b>	323 717	0	229 844	51 048	39 447	463 066
Provisions sur immobilisations incorporelles	0					0
corporelles	160 071					153 028
titres	165 014					164 328
autres immobilisations financières	2 972				7 043	2 972
Provisions sur stocks et en cours						
Provisions sur comptes clients	368 587		111 448	64 730		415 305
Autres provisions pour dépréciation	240 765		10 841	2 906		248 700
<b>TOTAL III</b>	937 409	0	122 289	68 322	7 043	984 333
<b>TOTAL GENERAL (I+ II + III)</b>	1 264 463	0	356 931	120 574	46 490	1 454 331

## ETAT DES DETTES DE FINANCEMENT

SECTIONS	Capital restant dû fin 2005	Remboursement de l'exercice/ Virements internes	Capital restant dû fin 2006	Court terme -1 an	Moyen terme 1 an à 5 ans	Long terme + 5 ans	Intérêts payés	Intérêts courus 2005	Intérêts courus cumulés au 31/12/2006	Charges d'intérêts
Fonctionnement	100 786	1 790	98 996	5 780	22 113	71 103	1 558	77	63	1 544
Totaux emprunts	100 786	1 790	98 996	5 780	22 113	71 103	1 558	77	63	1 544

PANTIN	2 731	1 207	1 524							
SAINT DENIS	1 199	1 199								
Autres emprunts du fonctionnement	3 930	2 406	1 524			0				

Avance CNAVTS	15 245					15 245				
Avances du Conseil Général de Seine St Denis	800 000	800 000								
Autres dettes financières du fonctionnement	815 245	800 000	0			15 245				

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES	Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	6 870		6 870
Autres immobilisations financières	75 943		75 943
Clients douteux ou litigieux	57 040	57 040	
Autres créances clients	2 764 710	2 764 710	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 788	3 788	
Organismes sociaux	13 812	13 812	
Etat : impôt sur les bénéfices	3 750	3 750	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	29 438	29 438	
Etat : autres impôts et taxes	73 633	73 633	
Etat : divers	11 110	11 110	
Groupe et associés	353 975	353 975	
Débiteurs divers	1 681 905	1 681 905	
Charges constatées d'avance	59 931	59 931	
<b>TOTAUX</b>	<b>5 135 905</b>	<b>5 053 092</b>	<b>82 813</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Montant des remboursements de l'exercice	43 670		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 2 ans au plus à l'origine	1 703 220	1 703 220		
Emprunts et dettes à plus de 2 ans à l'origine	102 926	8 187	23 637	71 103
Emprunts et dettes financières divers	1 074 204	1 058 959		15 245
Fournisseurs et comptes rattachés	543 960	543 960		
Personnel et comptes rattachés	276 834	276 834		
Organismes sociaux	278 644	278 644		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	383 416	383 416		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts et taxes	283 465	283 465		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	236 477	236 477		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 532 321	2 532 321		
Dettes engagées pour le compte des mandants				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	154 221	154 221		
<b>TOTAUX</b>	<b>7 569 688</b>	<b>7 459 704</b>	<b>23 637</b>	<b>86 348</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 755			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	87 718			
Montant des divers emprunts aup. d'associés				

## ENTREPRISES LIEES

Entreprises	Capital social ( en € )	% de détention	Capitaux propres au 31/12/2006 ( en € )	dont résultat ( en € )
SEM "HAMO"	771 773	12,22	Eléments non communiqués	
SEM "PACT 93"	630 000	12,38	619 676	178 066
SCI "PACT "	9 147	100,00	106 136	96 989
PROMOTORA DE DESAROLLO CENTROS HISTORICOS	45 133 (*)	50,00	Eléments non communiqués	
SIPRHEM	9 180	50,00	458 910 (*)	

(\*) 2 000 000 \$ de République Dominicaine  
Montant en € évalué au cours du 31/12/06

(\*) bilan 2005

**CHARGES A PAYER**

<b>Charges à payer comprises dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 987
Dettes fiscales et sociales	678 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Intérêts courus non échus sur comptes bancaires	
Autres dettes	18 858
<b>TOTAL</b>	<b>922 597</b>

**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Charges et produits d'exploitation	59 931	154 221
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		

**PRODUITS A RECEVOIR**

<b>Produits à recevoir compris dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	493 444
Personnel	
Organismes sociaux	13 480
Etat	11 110
Fournisseurs	37 249
Divers produits à recevoir	762 506
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	5 686
<b>TOTAL</b>	<b>1 323 475</b>

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	Montant
Indemnités de départ en retraite	125 013
<b>TOTAL</b>	125 013

Engagements reçus	Montant
<b>TOTAL</b>	Néant

## REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DE L'ASSOCIATION

	Montant
Rémunérations brutes versées globalement aux trois plus hauts cadres de l'association	223 311
<b>TOTAL</b>	223 311

## EFFECTIF MOYEN

	Femmes	Hommes	Total
Cadres	16	8	24
Non cadres	37	17	54
<b>Total</b>	53	25	78

### **3. AUTRES INFORMATIONS**

#### **3.1. Mandats**

Dans le cadre de la mission d'assistance administrative et financière sur la gestion des fonds d'intervention de quartiers, l'association a mandat pour gérer des fonds issus d'aides publiques.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, reprennent les créances et les dettes issues de cette activité de gestion des fonds sous mandat. Ces fonds sont représentés en trésorerie.

#### **3.2. Droit individuel de formation**

En application de l'avis 2004.F du comité d'urgence relatif à la comptabilisation du droit individuel à la formation l'association n'a provisionné aucun droit dans les comptes de l'exercice au 31 décembre 2006. Les droits acquis au 31 décembre 2006 sont évalués à 3 168 heures.

### **4. REGIME FISCAL**

En application des textes en vigueur dont notamment la réponse de l'administration en date du 6 octobre 1999 à la Fédération nationale du mouvement « PACT ARIM », les activités ont été décomposées, selon qu'elles sont ou non considérées comme « lucratives ».

Depuis l'exercice 2005 et contrairement aux exercices précédents, les activités du PACT ARIM 93 sont fiscalement à prépondérance lucrative ; l'activité de l'année 2006 entre donc complètement dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices.

### **5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun évènement significatif ne s'est produit après la date de clôture de l'exercice.